

Sherbrooke, 5 juillet 2018

À l'attention de : Comités de la Chambre des communes

Objet : Contre-mesures actuelles à l'endroit des États-Unis en réponse aux tarifs sur l'acier canadien

Le Groupe Ouellet est le principal fabricant de chaufferettes électriques, d'appareils de chauffage central et de chaudières au Canada. Nos produits sont vendus sous les marques Ouellet et Dettson. Un grand pourcentage du coût de nos produits manufacturés se fonde sur le prix de l'acier. Nous achetons de l'acier brut pour fabriquer nos appareils, mais nous sommes également indirectement touchés par le prix de l'acier lorsque nous achetons des éléments comme les brûleurs, les fixations, etc. Ces dernières années, le prix de l'acier était plutôt stable, mais en raison de la décision de l'administration américaine d'imposer des tarifs sur l'aluminium et l'acier, le prix de l'acier a soudainement augmenté de plus de 20 %, même pour les produits provenant d'Asie. Parmi les raisons justifiant une telle augmentation, la production américaine ne peut pas répondre à la demande américaine. Autrement dit, les fabricants américains achètent de l'acier au Canada tandis qu'ils l'achetaient auparavant d'autres pays, ce qui a pour effet de réduire les stocks au Canada.

La décision récente du gouvernement du Canada d'imposer des tarifs sur l'acier américain augmentera le prix de l'acier, qui est déjà surévalué en raison des tarifs américains sur l'aluminium et l'acier.

Le citoyen canadien moyen peut facilement éviter les effets des contre-mesures canadiennes sur ses achats de ketchup en choisissant la marque French au lieu de Heinz, qui se trouvent côte à côte sur les étagères des magasins. Par contre, en tant que fabricant dont les produits doivent recevoir plusieurs certifications et approbations, nous ne pouvons pas simplement changer les éléments de nos appareils sans assumer des coûts supplémentaires pour nous approvisionner et obtenir les approbations requises. Il est également très difficile pour nous, comme PME, d'augmenter nos prix en conséquence, en raison des nombreux éléments qui entrent dans la fabrication de nos produits.

À titre de fabricant, nous recommandons au gouvernement du Canada d'imposer des tarifs sur les produits de consommation qui se remplacent facilement par des produits canadiens. C'est ainsi qu'il pourra réellement avoir l'effet désiré sur l'administration américaine.



Frederic Laflamme, acheteur

p. j. Prévisions sur les coûts annuels des contre-mesures pour Dettson

Numéro de pièce	Description	Classification SH	Pays d'origine	Montant des droits de douane	Nouveau taux	Droits de douane — Montant prévu	
S06F002	ACIER EN BOBINE, LAMINÉ À FROID, FER NON ALLIÉ, >600 MM, 1-3 MM D'ÉPAISSEUR	7209160000	UOH	89 900,00 \$	25 %	22 475,00 \$	57 150,00 \$
S06J002	ACIER EN BOBINE, LAMINÉ À FROID, FER NON ALLIÉ, >600 MM, 1-3 MM D'ÉPAISSEUR	7209160000	UOH	138 700,00 \$	25 %	34 675,00 \$	
U03G028	TUYAUX, ACIER, MÉCANIQUE, NON ALLIÉ, SOUDÉ	7306300020	UOH	44 691,85 \$	25 %	11 172,96 \$	
U03G028	TUYAUX, ACIER, MÉCANIQUE, NON ALLIÉ, SOUDÉ	7306300020	UOH	46 413,14 \$	25 %	11 603,29 \$	34 318,37 \$
U03G028	TUYAUX, ACIER, MÉCANIQUE, NON ALLIÉ, SOUDÉ	7306300020	UOH	46 168,47 \$	25 %	11 542,12 \$	3 000,92 \$
B40534	TUYAUTERIE D'ACIER	7306500000	UAL	12 003,67 \$	25 %	3 000,92 \$	520,26 \$
S06W001	409 FEUILLES D'ACIER INOXYDABLE, 0,024 X 48 X 96	7219340090	UPA	2 081,02 \$	25 %	520,26 \$	388,26 \$
S06V001	301 FEUILLES D'ACIER À HAUTE RÉSISTANCE	7219340090	UOH	1 553,02 \$	25 %	388,26 \$	3 179,38 \$

U03G002	TUYAUX, ACIER AU CARBONE, SOUDÉ, LOTS	7306300010	UOK	12 717,52 \$	25 %	3 179,38 \$	3 179,38 \$
						Total annuel :	98 557,17 \$